

Bourseville Infos



Février 2015

Edito :

Dans un mois et demi, une année se sera écoulée depuis que, par vos suffrages, une nouvelle équipe a pris en charge les destinées de la Commune, me confiant la responsabilité de l'animer en m'élisant comme Maire. J'ai un double sentiment aujourd'hui : d'abord une impression, partagée par la plupart d'entre nous, que le temps défile très vite, pris que nous sommes par la vie quotidienne. Mais aussi, à l'inverse, le sentiment qu'il y a bien plus longtemps que ces 10 mois que nous nous consacrons à notre tâche, tant nous avons été occupés, moi-même et l'équipe qui m'entoure, à apprendre, découvrir, et prendre en main la gestion de notre commune. Vous le savez, la communication, franche, directe, a été l'un des axes du programme que j'ai présenté devant vous. En respect de cet engagement, je convie chacun d'entre vous à une réunion publique, le vendredi 6 Mars prochain, à 20 heures 30 au Centre Socio-Culturel. Un an presque jour pour jour après notre réunion publique de Mars 2014, ce sera pour moi et le Conseil Municipal l'occasion de vous exposer ce que nous avons fait, de vous dire ce que nous pensons faire et comment nous voyons l'avenir, et bien sûr, de **vous écouter**.

A très bientôt .

Jean Michel Flachet

Au Sommaire

<i>Conseil Municipal : réunion du 15 Janvier 2015</i>	<i>page 2</i>
<i>Echo des Associations</i>	<i>page 7</i>
<i>Programme municipal : où en sommes nous ?</i>	<i>page 8</i>
<i>A vos agendas</i>	<i>page 8</i>
<i>Etat civil</i>	<i>page 8</i>
<i>Les Images : Retour sur la fin de l'année</i>	<i>page 9</i>
<i>Ch'coin Picard</i>	<i>page 10</i>

oooooooooooooooooooooooo



*L'équipe de Bourseville Infos
vous renouvelle
ses Vœux de Bonne Année*



Conseil municipal du 15 Janvier 2015

Tous les membres étaient présents, à l'exception de Y Caux, excusé. Compte rendu du 24 Septembre 2014 adopté.

Délibération « PLUI » (Plan local d'urbanisme intercommunal)

JM Flachet rappelle que la loi dite « ALUR » (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014, *a entraîné un certain nombre de modifications importantes en matière d'urbanisme, tant sur le fond que sur les compétences respectives entre l'Etat, les communautés de communes, les communes :*

- Notre « POS » (Plan d'occupation des sols ») devient caduque au 31/12/215
- Les Plans locaux d'urbanisme doivent maintenant tenir compte des directives de ce qu'on a appelé « Le Grenelle de l'environnement »
- Les compétences en matière de document d'urbanisme sont transférées aux Communautés de communes.
- C'est maintenant la Communauté de communes qui exerce le droit de préemption urbain et non plus la commune.
- Les services de l'Etat n'interviendront plus pour l'instruction des dossiers à partir du 1^{er} juillet 2015 pour toutes les communes qui appartiennent à une Communauté de communes, ce qui est notre cas avec la CCVI.
- Le coût d'élaboration d'un « PLU » pour une commune qui décide de le faire seul est de 25 000 euros.

Par rapport à cette obligation, il existe la possibilité de faire un « PLUI »,inter-communal, au lieu d'un « PLU » communal.

JM Flachet précise ce qui se passe si nous entrons dans le cadre d'un PLUI :

- Le Plan d'occupation des sols actuel reste valable jusqu'au 27 mars2017.
- Le coût pour la commune sera de 15 000 euros. Aides de l'Etat possibles.
- La mise en conformité écologique sera intégrée par le « PLUI ».

Cela concerne la limitation de la réduction des espaces agricoles, la densification des espaces déjà bâtis, la limitation des déplacements individuels motorisés, la mixité sociale et générationnelle.

- Les documents communaux relèveront de la compétence de la communauté de communes.
- Les Conseils municipaux seront consultés. Le « PLUI » sera un projet commun des communes, qui devra rechercher des complémentarités et éviter les concurrences internes.
- Il y aura un diagnostic du territoire afin de dégager les enjeux.

Enfin, pour que le « PLUI » soit une réussite, il faudra une concertation avec les communes et l'association des acteurs du territoire : administrations, entreprises, associations, agriculteurs....

Dernier point concernant la prise de décision de mise en place du « PLUI »: Le transfert de la compétence à la Communauté de communes pour l'élaboration d'un « PLUI » est acquis dès lors que la majorité des 2/3 des communes représentant la moitié de la population est favorable, avec une minorité de blocage des communes représentant 20% de la population.

*Avant de passer au débat, le Maire indique que le **Conseil communautaire a émis un avis favorable à la prise de compétence « PLUI »** et que les statuts de la CCVI ont été modifiés en conséquence. Reste maintenant à chaque commune de délibérer.*

Mr Richard ouvre le débat en posant la question du poids prépondérant des grosses communes par rapport aux petites dans les décisions qui seront prises : par exemple si une entreprise de Bourseville veut s'agrandir, pourra t elle le faire alors qu'on souhaitera développer la zone existante sur Feuquières ou certains secteurs des grosses communes? Derrière ces choix, il y a l'enjeu de la répartition des taxes liées aux entreprises.

Mr Dubuc intervient dans le même sens en se demandant si nous aurons « voix au chapitre » sur cette question de l'aménagement du territoire qui est très importante. JM Flachet répond que nous aurons bien entendu à défendre nos intérêts dans les discussions, en particuliers ceux des entreprises, des agriculteurs, et que personnellement il fera tout pour cela.

Nous aurons aussi à y travailler tous, à donner notre avis en amont auprès du bureau d'étude qui va travailler le dossier.

F Richard évoque également le problème de la compensation des terrains, qui peut amener la CCVI à préempter des terrains sur notre commune en compensation d'un terrain cédé sur une autre commune dans une extension de zone industrielle.

M Desprez demande où en sont les communes actuellement au sein de la CCVI :

JM Flachet donne le récapitulatif :

- *communes qui sont encore en Carte cadastrale* : Auchancourt et Yzengremer.
- *communes qui sont encore en POS* : Aigneville (qui a engagé le passage au PLU) Chepy, Woincourt, Bourseville
- *communes qui sont en PLU* : Béthencourt, Feuquières, Fressenneville, Nibas, Tully,

Valines, Friville- Escarbotin , Méneslie. Bien qu'étant en PLU, ces communes auront à faire les modifications tenant au Grenelle de l'environnement.

Mr Richard revient sur les arguments qui ont été mis en avant par les communes : gain de 15 000 euros et éviter le travail très important que cela représente quand on est encore en carte cadastrale ou en POS. Mais il souligne qu'à part cela, qui est certes important, on n'a pas beaucoup d'éléments.

Mr Flachet rappelle à nouveau que nous aurons à nous investir dans la phase d'élaboration, et qu'il veillera à mettre en avant les enjeux pour Bourseville lors des prises de décision. Il précise que lors du vote communautaire, il y n'y a eu que des votes favorables

Le débat étant clos, il a été procédé au vote: L'avis favorable au PLUI a été donné, par les 14 membres présents.

Projet fibre optique Somme Numérique

Mme Roques indique que la société SAFEGE a été déléguée par Somme Numérique (syndicat mixte en charge du développement du numérique dans le département de la Somme) pour faire une étude sur le terrain. Cette société a commencé le travail sur notre commune.

Une armoire principale sera située sur Friaucourt, une autre plus petite sur Bourseville. Répondant à une question de F Richard, C Roques précise que la fibre optique sera susceptible de desservir tout le monde : quand les câbles sont aériens, elle passera par l'aérien, quand les liaisons sont enterrées, elle passera par le réseau souterrain. Nous n'avons pas à ce stade d'indication sur la date à laquelle la fibre optique sera opérationnelle sur Bourseville, mais notre commune est bien positionnée sur ce projet.

Chauffage Mairie

Mr Delbarre indique que, le chauffage de la Mairie étant tombé en panne, devenu vétuste et coûteux en réparation, il a été décidé de le remplacer par un petite chaudière gaz à l'intérieur de la Mairie.

Un appel d'offre a été lancé auprès des Entreprises Thomas, Gaz Service et Bordji. Cette dernière entreprise ayant fait la meilleure proposition, a été retenue. Les travaux étaient en cours de réalisation le 15 Janvier.

Fonds de concours

Mr Flachet indique que nous pouvons bénéficier sur 2015 et 2014 rétroactivement du fonds de concours au sein de la CCVI, pour des investissements , avec un plafond de

60 000 euros sur 2 ans, financés à 50%. Nous pouvons y placer un certain nombre d'investissements déjà réalisés ou en projet, sachant qu'il n'est pas sur que ce fonds de concours perdure au-delà de 2015. Cela représente l'opportunité de financer ainsi quelques investissements indispensables.

Il donne la parole à M Desprez pour présenter la liste des investissements envisageables :

-Investissements déjà réalisés (les chiffres sont donnés TTC): Réfrigérateur centre socio-culturel : 990€ , Remplacement du standard téléphonique :2990 € , Remplacement tondeuse a gazon :2056 € Remplacement chaudière Mairie : 4102 €, Poste et logiciel informatique pour la transmissions informatisée des données à la place des documents(obligatoire) :1774€.

A cette liste s'ajoutent plusieurs autres investissements qui pourraient entrer dans l'enveloppe :

Le deuxième poste informatique, qui commence à être dépassé : 1039 €, une débroussailleuse avec un bec coupe branches , environ 850 € , une remorque, environ 1000 € .Reste un investissement important, mais qui est d'une utilisation quotidienne pour la commune : le camion benne.

Il est âgé de plus de 10 ans, et nous devons faire face à des dépenses d'entretien de plus en plus importants. Par ailleurs, le passage en contrôle technique a été limite cette année. Le devis d'un véhicule Renault constituant une base sur laquelle nous pourrions ré-installer le système de bascule pour nos bennes est de 23889 €.

Au total, nous serions sur *une enveloppe totale de l'ordre de 40 000 € ce qui reviendrait pour la commune, a un coût de 20 000 €.*

M Desprez indique qu'en tout état de cause, il y a, dans cette liste, des équipements qui sont déjà acquis ou, comme le camion, qui ont un risque fort de devoir se réaliser prochainement. Il semble donc intéressant de profiter de cette opportunité, qui nous allégera d'autant les investissements à réaliser à moyen terme ,ou nous serons très tendus au niveau budgétaire.

Mr Duret mentionne la possibilité de faire un prêt pour le camion, car les taux sont aujourd'hui très intéressants.

Le conseil émet un avis favorable sur le principe de ces opérations. JM Flachet indique qu'un contact va être pris rapidement avec la CCVI.

Evolution poste Adjoint technique

La question est reportée à mi- Février, en l'attente d'une délibération du Centre de Gestion (Service qui assure la gestion et l'administration du personnel communal appartenant à la fonction publique territoriale)

SIER

C Roques fait le point sur la dissolution du SIER (syndicat intercommunal pour l'énergie de la région nord vimeu) qui a été prononcé comme prévu le 31/12 /2015.

Concernant le personnel : les 2 agents d'entretien ont été repris par le SIEP (syndicat intercommunal des eaux de Picardie). L'agent administratif, Mr Belpaume, sera pris en charge par la commune d'Oust-Marest, en surnombre pendant un an puis remis à disposition du centre de gestion. Chacune des 20 communes qui faisaient partie du SIER participera financièrement au paiement du salaire et devrait bénéficier d'une mise à disposition quelques heures par mois. Le coût pour notre commune devrait être de l'ordre de 4000 euros.

Concernant le bâtiment : *celui-ci est repris par le SIEP, avec rachat de la moitié pour 250000€.* Le SIER avait un montant de dette de 338775 €. Après versement par le SIEP des 250 000€ et compte tenu du solde de trésorerie de 13738 €, il reste à financer 75017€, ce qui fait 2,67€ par habitant, soit pour Bourseville 2021 €.

Par ailleurs, Mme Roques rappelle que la commune de Friville a contesté un versement de 21 947 €, supporté actuellement par la collectivité. Si le Tribunal Administratif exige le paiement, la commune de Friville remboursera aux autres communes la quote-part de cette somme. Le résultat d'exploitation, indépendamment de la partie bâtiment, est quant à lui positif et une somme de 3,08 € par habitant sera restituée à la commune ; au total le remboursement serait de 2600 € environ.

Intervention du Président du SIEP

La parole est donnée à Mr Dentin, en tant que Président du SIEP (Syndicat intercommunal des eaux de Picardie), afin de présenter **un point de situation**.

Mr Dentin indique que, dès le début des négociations concernant le SIER, le SIEP a fait part de son désaccord pour reprendre la compétence sociale (aide aux abonnés en difficulté au vu des dossiers présentés par les assistantes sociales). La moyenne de l'aide par année est de 36 000 € pour environ 85 000 € de charges générales et charges de personnel. Il a été également décidé qu'il n'était pas possible de reprendre l'emploi de secrétaire (voir plus haut les explications données par Mme Roques)

Concernant le bâtiment, le SIEP va rechercher à optimiser son utilisation en l'ouvrant à

d'autres organismes.ex : CCVI, SIAEEV (syndicat intercommunal d'aménagement des d'aménagement de l'écoulement des eaux du Vimeu)...

Mr Dentin expose ensuite l'évolution de la consommation découlant d'une étude qu'il a faite sur la durée du contrat d'après les rapports annuels du délégataire: volume prélevé : de 1 828 000 m³ à 1 649 000 m³, volume vendu de 1398 000 m³ à 1152 000 m³.

L'augmentation de l'indice de revalorisation, (appelé indice K) a été de 43% en 10 ans. (redevance surtaxe en baisse de 18 %, augmentation de la sous-traitance, augmentation des frais de personnel....)

Des négociations ont été menées concernant l'assurance fuite dont la charge était exorbitante : une première période de 6 ans avec 3 semestres de forfait ex : 392 000 € de primes et un bénéfice de MMA de 221 413€. Sur une deuxième période de 10 ans avec 2 semestres de forfait, bénéfice MMA de 140 374€ pour 958 984 € de prime .

Les choses sont aujourd'hui rentrées dans l'ordre. L'assurance fuite est devenue le prélèvement de solidarité, avec toujours un forfait de 2 semestres.(rappel : l'assurance fuite permet, en cas de fuite importante, de limiter le règlement à un forfait de 2 semestres au lieu de payer l'intégralité de ce qui a été consommé)

L'assurance fuite n'ayant jamais été contrôlée, le syndicat a remboursé par ailleurs à tort sur 3 ans près de 70 000 € de surtaxe d'assainissement. Puisque le SIEP est devenu son propre assureur, Véolia s'est engagé à rembourser cette somme.

Mr Dentin indique qu'il laisse en Mairie tous les chiffres, consultables par tous

Concernant l'évolution des tarifs, M Desprez demande si des renégociations peuvent être envisagées en matière de tarification de l'eau, rappelant que la commune a engagé des démarches de ce type pour d'autres énergies.

Mr Dentin indique qu'il n'y a rien à envisager à long terme : en effet un diagnostic des installations d'eau est avéré nécessaire, et pour que le coût important de celui-ci soit pris en charge par Véolia, il a fallu négocier en contrepartie une prolongation du contrat sur 4 ans. Sur l'état des installations, Mr Dentin indique qu'il existe quelques problèmes sur Bourseville, liés aux branchements en PVC.

Mr DURET demande si le SIEP a participé au phénomène d'augmentation très important de la Contribution Foncière des Entreprises, qui a augmenté de 40% au titre des syndicats mixtes. Mr Dentin répond par la négative, et que c'est dû à un mécanisme fiscal. M Desprez confirme avoir également contacté la Trésorerie sur ce point sans avoir à ce stade une explication complète.

Temps d'Activité Périscolaire

Mme Roques fait le point sur les temps d'activités périscolaires mises en place à la

rentrée. Le vendredi, nous sommes passés **de 22 participants en début d'année à 37 inscrits**. Idem le mardi ou nous avons maintenant **34 élèves**. Cette augmentation montre que l'intérêt des parents pour les activités a augmenté. C'est un motif de satisfaction, tout en soulignant le travail que cela représente. Les activités ont été re-distribuées :

Cycle 3 (CM2 CM1) : 16 élèves vendredi, 10 le mardi. Cycle 2 (maternelle CP) : 10 élèves le vendredi, 18 le mardi, cycle 3 (CE1 CE2) 11 élèves le vendredi, 9 élèves le mardi.

A noter qu'il a fallu augmenter le temps de travail de C Legrand.

JM Flachet exprime sa satisfaction sur la mise en place de ce dispositif dans notre commune, ce qui n'avait rien d'évident au départ. Il souligne l'implication de tous et en particulier remercie Mmes Henocque et Simon qui se dévouent bénévolement pour nos enfants.

Questions diverses

Travaux :

-Mr Delbarre indique que les travaux de récupération des eaux de l'église et d'assainissement du terrain effectués par la CCCVI **devraient démarrer avant fin janvier**.

Les matériaux sont approvisionnés. La question de la récupération des eaux est abordée : Une cuve enterrée avec sur-presseur présente une dépense trop importante, par contre, il est décidé d'installer une cuve extérieure de récupération avec un point d'eau, d'autant plus que nous pourrions nous dispenser de l'achat d'une cuve car nous en avons une.

-Le remplacement de la paroi verre qui sépare les salles du Centre socio culturel sera effectué début février. Ils sont pris en charge par l'assurance des utilisateurs, pour un montant de 2636 €HT

Aire de camping cars

Mr Delbarre donne lecture d'une lettre de la CCVI nous demandant un certain nombre de renseignements sur la fosse de vidange utilisée pour les camping cars. **Une contribution sur le dépotage est certainement à prévoir.**

Evolution tarif cantine: Il avait été décidé lors du dernier conseil de statuer sur l'augmentation du tarif cantine de **3€ à 3€10** à compter du début d'année. L'augmentation est adoptée par 11 voix pour, 2 voix contre (Mme Guillot, Mr Cantrelle), 1 abstention (Mr Richard)

Personnel communal : le contrat de Mr Clairé a été prolongé de 8 mois. Un examen de la situation sera fait 2015. Mr Delbarre indique que la prise en charge par l'Etat est de 90% suivant la situation de l'intéressé.

Nouvelles normes comptables : Mr Dumont indique que le passage aux nouvelles normes appelé « PSV2 » pour la transmission informatisée des données qui devait avoir lieu au 1^{er}

janvier est repoussé au 2^{ème} semestre 2015. Il n'y aura plus de bordereaux papiers pour les mandats, avec un dispositif de signature électronique. Une formation est prévue.

Demande de subvention de l'Association sportive du collège de la Rose des vents : Le Maire va voir quels sont les enfants de la commune participants.

Dotation d'équipement des territoires ruraux : Rien de prévu pour 2015.

Elagage des arbres et entretien des chemins : Mr Delbarre indique que des contacts ont eu lieu avec l'entreprise Sueur pour l'élagage. Une discussion s'est engagée avec Mr Richard, qui note la difficulté de passage dans certains secteurs, et Mr Dubuc. A cette occasion, Mr Desprez signale également la demande de l'Association des jardins ouvriers pour l'élagage des arbres qui sont au bord des jardins,

Point sur les démarches d'économies

JM Flachet demande à M Desprez de faire un point rapide des contacts menés dans le cadre du plan de recherche d'économies. M Desprez fait état des actions suivantes :

Gaz : contrat renouvelé, signé avec un coût inférieur, conformément aux indications données lors du Conseil précédent

Electricité : Accord donné pour demander à ERDF le dé-raccordement du centre Socio culturel en tarif jaune 54 kva pour un raccordement tarif bleu de 30 kva de puissance. Pour la fête locale, nous ferons une demande de branchement temporaire. L'amortissement des travaux sera fait sur 2 ans, ensuite nous aurons une économie de l'ordre de 2000 euros à l'année. Nous avons également pris contact avec la FDE 80 (Fédération Départementale Energie) pour une étude sur **l'éclairage public**, avec comme objectif de voir ce qu'il est possible de faire pour optimiser l'éclairage : meilleure régulation automatique jour/nuit, possibilité d'interruption sur certaines heures... L'étude mettra certainement en évidence la nécessité de revoir certaines armoires. Les financements peuvent aller jusqu'à 70 %.
Affaire à suivre.

M Desprez a également rencontré le représentant de **notre assureur**, la SMACL, afin de faire un point sur nos contrats et d'essayer d'obtenir sinon une baisse, au moins un maintien du tarif. En tout état de cause, nos contrats se terminent fin 2015 et nous aurons à relancer un appel d'offre mi 2015.

Nous poursuivons également notre révision des différents **contrats de maintenance**: un contact avec l'entreprise Thomas pour l'entretien du chauffage du Centre socio culturel est prévu. L'objectif est toujours de rechercher des économies en gardant un niveau de service correct.

Enfin, M Desprez a rappelé que, dans le cadre de la restructuration de la dette, **le rachat de trois prêts pour les regrouper en un seul**, avec une durée de 15 ans et un taux d'intérêt

moindre comme présenté au cours du dernier Conseil, a été programmé pour janvier avec le Crédit Agricole.

Tableau Blanc Interactif à l'école : Encore des points en attente auprès de Somme Numérique pour la mise en service. JM Flachet indique qu'une inauguration sera organisée avec une invitation au Sénateur Mr Deneux, qui a donné son accord pour une utilisation de sa dotation parlementaire pour cet équipement.

Produit raticide. Après discussion, il a été décidé d'arrêter la mise à disposition du produit raticide à la Mairie.

Responsables Régies : Sur question de Mr Dubuc, il a été précisé que les personnes ayant des responsabilités de régie sont bien couvertes par une assurance dans le cadre de la commune

Réunion d'information « Baie de Somme 3 Vallées » : Mme Roques rappelle la réunion d'information qui aura lieu le mercredi 4 Février à la salle socioculturelle. (voir l'information en page 8). Une affichette sera jointe au bulletin.

oooooooooooooooooooo

Echo des Associations

- L' Association de Anciens Combattants ACPG CATM adresse ses remerciements à la population de Bourseville pour leur générosité a l'occasion de la vente des calendriers.

- Avis aux jardiniers ! L' Association Jardins Ouvriers de Bourseville fait savoir que des parcelles seront libres en Septembre 2014. Pour plus d'information, contacter le trésorier, Mr Cléret Alain, au 03 22 61 03 93.

- L'association du Bel Age propose une journée promotionnelle avec spectacle le 5 Février dès 9 heures. Repas et spectacle surprise .

Renseignements au 06 87 13 15 77.

- L' Association Notre Dame des Anges tiendra son Assemblée Générale le lundi 16 Mars à 18 heures à l' Eglise de Bourseville.

-L'Association Amis et Voisins de la Baie de Somme organise une Randonnée Vélo (Dimanche 19 Avril 2015 envisagé). De plus amples informations sont à venir.

-Lire à Bourseville : Changement d'heure d'ouverture, le mercredi : la bibliothèque sera ouverte désormais de 15h30 à 17 h30 . Le samedi, inchangé : 10h à 12 h. De nouveaux livres dans les rayons... Nos amis lecteurs, anciens et nouveaux, petits

et grands, sont les bienvenus !

Programme municipal, où en sommes nous ?

L'équipe a continué de travailler dans les différents domaines. Après les premières décisions qui ont été évoquées lors des précédents bulletins, 4 Groupes de travail ont été mis en place, avec comme objectif de mettre sur la table toutes les idées pour rechercher des économies durables, tout en continuant à animer et faire vivre notre commune.

Nous aurons l'occasion de faire le point de tout cela devant les Boursevillois et Boursevilloises lors de la réunion publique prévue le vendredi 6 Mars prochain.

oooooooooooooooooooo

A vos agendas

En plus de toutes les manifestations prévues par les Associations indiquées dans la rubrique « Echo des Associations », 3 dates à retenir :

- Le 4 Février au Centre socio Culturel : Réunion publique organisée par le Syndicat Mixte « Baie de Somme Trois Vallées », dans le cadre du projet de Parc Naturel Régional. Cette réunion permettra d'informer la population sur ce qu'on appelle « l'Atlas paysager ». Vous qui êtes attachés à la mise en valeur de notre région et de notre village, venez ! C'est à 20 heures!

- Soirée théâtre avec la Troupe de « l'Avenir Croisien » : Ne ratez pas cette nouvelle représentation avec une troupe qui revient pour la 3^{ème} fois à Bourseville, pour le grand bonheur de tous ! samedi 21 Février à 20 h 30. Billets en vente à la Mairie. (5 euros) .Une bonne soirée de détente en perspective !

- Vendredi 6 Mars à 20 heures 30 : Réunion publique Salle Socio-culturelle : Après un an de mandat, l'équipe municipale viendra devant les Boursevillois rendre compte de son travail et des perspectives pour la Commune, et écouter chacun d'entre vous.

Informations diverses:

A tous les nouveaux arrivants : merci de passer à la Mairie afin de se déclarer

comme résident sur la commune. Cela permet de mettre à jour les données administratives nécessaires, et c'est aussi l'occasion de disposer des informations utiles pour leur implantation et la vie dans la commune.

Nouveaux horaires d'ouverture de la Trésorerie : Le Centre des Finances Publiques de Friville est désormais ouvert au public le lundi de 9h à 12 h et du mardi au Vendredi de 8h45 à 12h. La réception sur rendez -vous est toujours possible, y compris en dehors des plages horaires d'ouverture.

oooooooooooooooooooo

Etat Civil

<i>naissances:</i>	<i>CHABAILLE Zac,</i>	<i>le 10 Octobre 2014</i>
	<i>LUSTGARTEN Juliette</i>	<i>le 25 Octobre 2014</i>
<i>décès :</i>	<i>CAUBERT Olga</i>	<i>le 25 Novembre 2014</i>
	<i>HERBET Marceau</i>	<i>le 6 Décembre 2014</i>
	<i>LUGAND Louise</i>	<i>le 15 Janvier 2015</i>

CONCOURS ILLUMINATIONS

La commission des Fêtes , par la voix de Mme Holleville, a donné son classement du concours des illuminations à l'occasion des voeux du Maire ;

Dans la catégorie Entreprises /commerces : 1er Chantal Coiffure

Dans la catégorie Associations: 1er Amicale des Sapeurs Pompiers, 2eme Familles Rurales

Dans la catégorie Particuliers :

1er : Famille Cacheleux ,Grande Rue

2eme : Famille Tellier, lotissement le Village

3èmes : Famille Deloison, route de Belloy et Famille Piaulenne, rue de Friaucourt

Les lauréats ont été récompensés par des lots et les vainqueurs ont reçu un trophée fourni gracieusement par les Etablissements Duret.

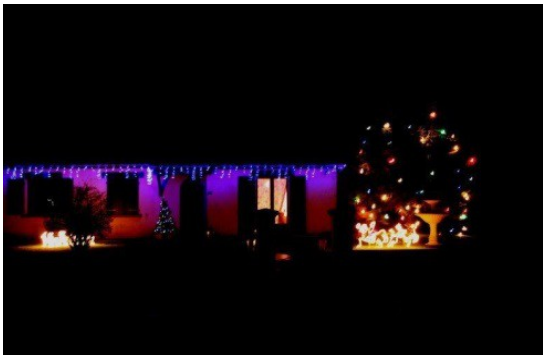
Les membres du Conseil Municipal étaient hors concours, mais les Familles Richard, Cantrelle et l'entreprise Duret ont reçu un diplôme.

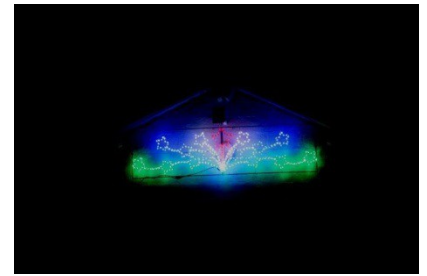
Plusieurs participants étaient très près du podium ! Nul doute qu'ils ont toutes leurs chance pour les illuminations 2015 !

Bourseville Infos adresse à tous les participants, sans exception (**Vous étiez environ 40 !**) ses remerciements et ses félicitations ! Vous trouverez quelques photos en dernière page.

Les images du mois

« Les illuminations »





Voeux du Maire

Voeux des Sapeurs pompiers



Ch'coin Picard »

*Y a point gramint d' plache su 'ch 'limeru d' feuvrieu ! alors just ' ène piote pinsée :
« Eune boénne énée à tout l' monne, pi surtout eune boénne santé, pascqu' i veut miu
alleu au molin qu'au métecin » . Il n'y a pas beaucoup de place sur le numéro de février !
Alors juste une petite pensée : une bonne année à tout le monde, et surtout une bonne
santé, car il vaut mieux aller au moulin qu'au médecin !*

oooooooooooooooooooooooooooo

*Bourseville Infos est réalisé par la commission Communication :
JM Flachet, M Desprez, C Roques, C Delbarre, G Holleville, F Duret, D Dubuc.*

Site internet : www.mairie-bourseville.fr

IPNS

